

https://ernestmandel.org/spip.php?page=article&id_article=102

L'ère des multinationales

- Écrits -

Date de mise en ligne : dimanche 14 novembre 2010

Date de parution : juillet 1977

Copyright © Ernest Mandel - Tous droits réservés

La prolifération des sociétés multinationales est un des traits déterminants du stade actuel du capitalisme. On en dénombre sept cents à huit cents dans le monde. Les experts concordent pour supposer que, d'ici quinze ans, deux cents d'entre elles domineront l'économie capitaliste mondiale.

L'internationalisation du capital a marqué, dès ses débuts, l'ère impérialiste. Mais, avant la première guerre mondiale, et dans l'entre-deux-guerres, la centralisation internationale des capitaux n'était qu'un phénomène exceptionnel. A part les deux grandes sociétés anglo-néerlandaises Unilever et Royal Dutch-Shell, les trusts étaient en général dominés par le capital d'une seule nationalité. Si l'habitude des succursales et des points d'assemblage à l'étranger se répandit petit à petit, la fabrication proprement dite ainsi que la direction commerciale restèrent centralisées dans le pays d'origine.

Ce sont les grandes corporations américaines qui se sont les premières lancées dans la voie des opérations à l'échelle mondiale. Les trusts verticaux et les sociétés à divisions multiples sont les chaînons intermédiaires qui conduisent du trust ou du monopole classique vers la société multinationale. Les principales sociétés européennes et japonaises les ont suivies sur la même voie.

C'est d'ailleurs en Europe plutôt qu'aux Etats-Unis qu'on rencontre, aujourd'hui, les premiers exemples de sociétés qui ne sont pas seulement multinationales par leurs centres de fabrication et leurs débouchés, mais encore par l'origine des capitaux et celle de leurs dirigeants.

Par la dimension de leur chiffre d'affaires et de leurs investissements, les sociétés multinationales les plus puissantes dépassent largement les moyens d'action de la grande majorité des Etats. Les exemples abondent qui démontrent que les Etats des pays dits du tiers-monde - que les marxistes appellent plus correctement Etats semi-coloniaux - ne peuvent tenir tête à leurs agissements.

Qu'elles puissent s'arroger de véritables droits d'exterritorialité, voilà ce qui reste vrai à l'époque néocolonialiste, comme ce fut vrai à l'époque du colonialisme de papa : qu'on pense aux droits que même un gouvernement comme celui de la Guinée a dû concéder à des entreprises contrôlées par les trusts multinationaux Pechiney, Alcoa, Alcan, Ohlin-Matieson.

Jadis, les Etats semi-coloniaux étaient confrontés aux seuls trusts étrangers monopolisant les sources de matières premières. Aujourd'hui, ils ont affaire à des colosses encore plus puissants : les grandes sociétés multinationales de l'industrie manufacturière. Celles-ci pénètrent sur leurs marchés, soit comme forces autonomes, soit sous le couvert de joint-ventures, en association avec des capitaux nationaux privés et avec des capitaux publics nationaux et internationaux.

Les Etats impérialistes de dimension petite et moyenne ne sont guère logés à meilleure enseigne. Leur pouvoir de négociation vis-à-vis des sociétés multinationales est limité autant par l'exiguïté relative de leurs ressources que par la possibilité dont disposent ces sociétés de jouer un Etat contre un autre.

Le chantage au transfert des investissements, c'est-à-dire des emplois créés ou à créer, déjà si efficace à l'échelle nationale - on se rappelle les problèmes soulevés en France par l'implantation d'une nouvelle entreprise Ford ! - l'est encore davantage au niveau des Etats.

Aux Pays-Bas, la Royal Dutch-Shell impose ses conditions au gouvernement en ce qui concerne le pavillon de sa flotte de pétroliers géants. Au cours des dernières années, aucun de ses pétroliers n'a plus été enregistré sous

pavillon néerlandais. Les armateurs exigent des concessions fiscales substantielles pour modifier - fort partiellement d'ailleurs - cet état de choses dans les années à venir.

Même les gouvernements impérialistes les plus puissants sont incapables de faire respecter leurs décisions par les sociétés multinationales, lorsque celles-là heurtent de front les intérêts et les projets stratégiques de celles-ci. Ainsi, la tentative du gouvernement des Etats-Unis de décourager, par un nouvel impôt, l'exportation des capitaux a-t-elle été largement tournée par ces sociétés, à l'aide notamment du marché des euro-obligations et des euro-dollars. Inutile de rappeler la rapidité foudroyante avec laquelle les opérations de transfert de capitaux à court terme par les sociétés multinationales ont provoqué depuis 1967 la succession des tensions et crises monétaires dès que les perspectives de gains spéculatifs s'ouvraient à elles en fonction des modifications prévues des taux de change.

L'évolution de ces dernières années inflige donc un démenti cinglant à tous ceux qui ont défendu la thèse de l'"économie mixte" , selon laquelle l'Etat contemporain disposerait d'un contrepoids croissant (et suffisant) pour neutraliser la concentration de puissance économique dans les mains des monopoles. Outre qu'ils sont restés des Etats bourgeois, et ne peuvent en aucun cas agir à l'encontre des intérêts de classe fondamentaux de la bourgeoisie, ou de ses couches dominantes, il apparaît clairement que, même du point de vue de leur puissance propre, ces Etats sont en grande partie désarmés devant le pouvoir de plus en plus démesuré que détiennent aujourd'hui les grands monopoles internationaux.

Faut-il en conclure pour autant que la tendance à l'intervention croissante de l'Etat dans le fonctionnement de l'économie capitaliste - autre trait marquant du stade actuel du capitalisme - se trouve renversée, et que les sociétés multinationales adoptent une attitude d'indifférence souveraine à l'égard de ces Etats ? Ceux qui raisonnent de cette manière, comme M. Charles Levinson, secrétaire de la Fédération internationale des travailleurs de l'industrie chimique (1), extrapolent des traits qui ne sont valables que pour une période de haute conjoncture. Lorsque les débouchés s'étendent, les profits sont élevés, la technologie se modernise rapidement, les investissements s'amplifient, sans que ce trafic fiévreux cause autre chose que des accidents de parcours, l'illusion peut naître chez les trusts nationaux que l'intervention étatique n'est que nuisance et sagesse de mouche de coche. Mais, pour peu que la conjoncture se renverse, que la croissance se ralentisse, que mévente et capacité de production excédentaire s'étendent, que le taux de profit baisse, ces messieurs se précipitent vers les pouvoirs publics.

Quelquefois, il s'agit de réclamer la protection contre la concurrence étrangère (par définition « déloyale »). Toujours, il s'agit d'incriminer les syndicalistes qui, par leurs revendications excessives, sont en train de « tuer la poule aux œufs d'or » en causant l'inflation des coûts. Et ce sont, bien entendu, les gouvernements qui doivent rappeler à l'ordre les syndicats, au besoin à l'aide du chômage et, s'il le faut, à l'aide de la répression tout court.

Si la conjoncture économique se détériore davantage, et si la menace d'une récession généralisée se dresse devant les sociétés multinationales, elles réclameront sans doute des mesures de relance et une politique antirécession à l'échelle de leurs débouchés et de leurs entreprises, c'est-à-dire à l'échelle internationale. Avant de faire le saut vers la stagnation que constitue le repli vers le protectionnisme nationaliste, elles s'efforceront de surmonter la contradiction entre le niveau de l'internationalisation atteint par les forces productives et les limites étroites des Etats nationaux, en imposant de véritables Etats multinationaux dans les trois zones semi-contininentales qui s'adaptent à une telle entreprise : Amérique du Nord, Europe occidentale, Asie de l'Est.

Elles le feront d'autant plus qu'elles sont multinationales, mais non mondiales, et que leurs intérêts ne sont pas répartis également sur toutes les parties du globe. Une CEE dotée d'une monnaie commune, d'une politique conjoncturelle, d'une politique des travaux publics, et donc d'un budget commun, c'est-à-dire d'un véritable pouvoir exécutif souverain, serait le prototype de pareil Etat, qui pourrait se reproduire dans les deux autres zones indiquées. Reste à savoir si les sociétés multinationales réussiront à surmonter les obstacles colossaux sur la voie de cette adaptation partielle de la superstructure étatique à l'infrastructure économique, ce qui est tout moins qu'assuré.

Même si tels Etats devaient voir le jour, il serait vain de les considérer comme un contrepoids à la puissance de fait des monopoles internationaux. Au contraire, ils seraient les instruments de ces monopoles, de même que, jusqu'à maintenant, l'Etat national à l'ère impérialiste a été l'instrument des monopoles nationaux.

La protection des intérêts des travailleurs, des consommateurs, des collectivités humaines, constamment confrontés avec la démesure des géants multinationaux, ne peut passer par la construction d'Etats impérialistes supranationaux. Elle doit emprunter des voies complètement différentes, marquées par l'autonomie de classe des masses laborieuses.

D'abord celle de l'internationalisation des revendications et des luttes syndicales. Treize années d'efforts d'unité d'action par le sommet ont échoué jusqu'ici. Ces efforts se complètent aujourd'hui de plus en plus par des tentatives d'unité d'action à la base, par la concertation des délégations d'usines dépendant d'une même firme multinationale, ou situées dans une même branche d'industrie. Ranimer le réflexe des mouvements de solidarité internationale avec les grévistes d'un seul pays, voilà le moyen le plus sûr d'arriver à la première grève européenne, qui fera plus pour promouvoir une véritable conscience de classe internationale que vingt années de congrès ou de conciliabules sans lendemain.

Ensuite, la voie des actions politiques, qui visent à démanteler la puissance des monopoles internationaux à travers des nationalisations et des reprises en main par les travailleurs d'entreprises à l'échelle nationale. L'exemple de Cuba, pays le plus « intégré » dans l'économie capitaliste internationale de tous les pays d'Amérique latine, démontre que la force du mouvement révolutionnaire des masses suffit encore pour défaire ce que le capital international aura patiemment tissé. La conquête du pouvoir par la classe ouvrière reste la précondition indispensable d'une telle entreprise.

Enfin la voie des projets d'internationalisation socialiste de l'économie, se substituant à l'internationalisation capitaliste. Les sociétés multinationales correspondent à leur manière capitaliste à une véritable internationalisation des forces productives. Toute victoire nationale des travailleurs sur le capital international les oblige à reconstruire l'économie et la société à partir d'une base plus étroite que celle que le capitalisme avait atteinte. Seule une extension rapide de la révolution socialiste victorieuse dans un pays à plusieurs pays voisins permettrait de faire l'économie de cette charge supplémentaire. Elle transformerait la plate-forme internationale, construite par le capital, en une plate-forme de départ pour un socialisme d'abondance autogestionnaire et planifié internationalement, marqué par le dépérissement de l'économie marchande et monétaire, véritables conditions pour que l'homme maîtrise enfin la technique, sauve son environnement et devienne la fin de toutes les activités sociales. [didim escort](#), [marmaris escort](#), [didim escort bayan](#), [marmaris escort bayan](#), [didim escort bayanlar](#), [marmaris escort bayanlar](#)